

Hiver 2019

pour les enfants de 9 à 17 ans

SAINT-PEROLLAIS

EXTERIEUR

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Classe :

Adresse :

Repas sans viande

Taille : Poids : Pointure : Tour de tête :

Numéro allocataire et CAF d'origine :

OU pour les ressortissants MSA Ardèche, n° INSEE de l'assuré MSA :

JOURNEE(S) RETENUE(S) * :

- A.R S.R Lundi 18 février : Tournoi de futsal (champion's league).
- A.R S.R Mardi 19 février : Initiation au tir à l'arc avec le club des Archers de Crussol, gymnastique (trampoline) et ultimate.
- A.R Mercredi 20 février : Sortie bowling à Bourg les Valence et hand / tchoukball.
- Repas & goûter à prévoir Jeudi 21 février : Fun Gliss à Autrans (38) : curling humain, airboard, snowracer.
- A.R Vendredi 22 février : Tournoi de baby-foot, thèque, football américain et rugby toucher indoor.
- A.R S.R Lundi 25 février : Sports de raquette : badminton, mini-tennis et tennis de table.
- A.R S.R Mardi 26 février : Tournoi de futsal (coupe du monde 2018).
- A.R Mercredi 27 février: : Laser game, basket et volley.
- Repas & goûter à prévoir Jeudi 28 février : Sortie ski alpin au Col de Rousset (1), (2).
- A.R S.R Vendredi 1^{er} mars : Initiation à l'escrime avec un maître d'arme du comité Drôme Ardèche d'escrime, escalade et Hockey sur gazon (indoor).

(1) Déterminez votre niveau de pratique :

jamais pratiqué capable de descendre verte et bleue capable de descendre toute piste.

(2) Matériel : l'enfant amène son propre matériel oui non

- * **Cochez les journées A.R (avec repas) :** Accueil entre 8h00 et 9h00.
Fin des activités : 17h00. Fermeture du centre à 18h00 précise.
- ou S.R (sans repas) :** Accueil entre 8h00 et 9h00. Départ à 11h30. Retour à 13h30.
Fin des activités : 17h00. Fermeture du centre à 18h00 précise.

Je soussigné (e), autorise mon fils , ma fille à participer aux activités pendant les vacances d'Hiver 2019.

A, le2019.

Signature des parent(s),

◇◇◇◇◇◇

Joindre :

- La fiche d'inscription et l'autorisation de sortie si nécessaire

Les documents suivants sont valables pour l'année scolaire (septembre à août) à condition qu'il n'y ait eu aucune modification pour la période en cours :

- La fiche individuelle de renseignements de l'enfant,
- Le règlement intérieur,
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive,
- Une attestation d'Assurance en Responsabilité Civile,
- La photocopie de la dernière notification du **numéro d'allocataire** délivrée par la CAF ou l'autorisation d'accéder au site professionnel seulement pour **la Caf du haut Vivarais**
- Un justificatif de domicile pour les Saint-Pérollais.

Votre dossier sera pris en compte si la capacité d'accueil du centre n'est pas atteinte lors de l'enregistrement de votre inscription.

**A retourner obligatoirement avant le 14 février au Service sport jeunesse scolaire
TOUT DOSSIER REMIS INCOMPLET EN MAIRIE SERA REFUSE. ATTENTION PLACES LIMITEES !**

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e).....responsable légal de (ou des) l'enfant(s).....atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre de loisirs municipal « sac...ados » approuvé par le conseil municipal à la date du 5 juillet 2018 et m'engage à m'y conformer.

Saint-Péray, le

*Signature des parents ou du responsable légal
précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »,*

AUTORISATION ACCES CAF PRO (seulement pour la caf du Haut Vivarais)

La Caf du haut Vivarais met à notre disposition un service internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter directement les éléments de votre dossier CAF nécessaire à l'exercice de notre mission.

Cette communication est limitée aux données qui nous sont indispensables, leur confidentialité est assurée.

Conformément à la loi du 06/01/1978 (informatique et libertés) vous pouvez vous opposer à cette consultation. Vous devez alors nous fournir directement les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Je soussigné (e), (Cocher la case correspondant à votre choix)

autorise la mairie à avoir accès à la consultation de mon dossier à la caf du Haut Vivarais

ou

je fournis ma dernière notification CAF précisant mon quotient familial.

En cas d'absence de justificatif ou d'autorisation d'accès au dossier CAF, Le tarif maximum sera appliqué.

A, le

Signature des parent(s),

AUTORISATION DE SORTIR SEUL

Je soussigné(e)..... responsable légal de l'enfant (père, mère, tuteur*).....autorise

mon enfant à regagner son domicile par ses propres moyens pendant les vacances d'Hiver 2019.

Signature du responsable légal de l'enfant

* rayer les mentions inutiles